



**Commune de TENCE**  
**Mairie de TENCE                    43190 TENCE**

**Divers du 29 septembre 2016**

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, Madame la maire a accueilli Madame Sandrine TRIOLAIRE, un nouvel agent recruté par voie de mutation le 05 septembre 2016, sur le poste de rédacteur au service administratif de la commune de Tence, en vue de remplacer Amélie DUCREUX, qui a choisi de prendre une disponibilité dans le cadre d'un nouveau parcours professionnel.

Madame Sandrine TRIOLAIRE s'est ensuite présentée en rappelant notamment son expérience au sein de la commune de CHAMALIERES SUR LOIRE où elle exerçait la fonction de secrétaire mairie, et en évoquant sa volonté de poursuivre sa carrière dans une collectivité plus importante.

**En début de séance,**

A la suite de l'appel des membres effectué par Monsieur Guillaume GOUNON secrétaire de séance, Madame la Maire a interrogé les membres présents sur le compte-rendu des délibérations de la dernière réunion du conseil municipal :

Aucune observation n'a été formulée.

**Dossier « aire de covoiturage »**

Mme Jacqueline DECULTIS rappelle à ce sujet une étude faite par le Pays de la Jeune Loire en avril 2010 afin d'aboutir à la mise en place d'un schéma des aires de covoiturages sur le territoire de la Jeune Loire comprenant notamment un bilan des déplacements, une analyse des flux routiers et un bilan de l'offre en transport en commun du territoire .

**En fin de séance :**

Mme la Maire a informé le conseil municipal qu'il est prévu d'organiser une cérémonie au cours du mois de novembre 2016, en raison du départ en retraite de trois agents communaux et de remise de médailles de travail au profit de quatre agents communaux.

M Bernard GOUIT a interrogé Mme la Maire sur la fermeture de la piscine le vendredi 26 août 2016, évoquant par ailleurs l'absence du maître-nageur un jour scolaire, alors qu'une classe s'était déplacée pour des cours de natation.

Mme la Maire confirme, suite à l'annonce la fermeture prématurée de la piscine ce 26 août, avoir sollicité des maîtres nageurs, la possibilité de prolonger l'ouverture de la piscine (notamment en raison d'une météo très favorable). Ces derniers ont répondu qu'ils avaient soldé leurs heures contractuelles, et qu'ils avaient déjà pris d'autres engagements personnels, Il n'était par conséquent plus question d'ouvrir les bassins pour le weekend suivant.

Mme la Maire regrette aussi que des personnes se soient plaintes car le grand bassin n'était pas toujours disponible dès 11h00 pour le public.

Mme Jacqueline DECULTIS signale un problème technique sur l'équipement sportif du Dojo. En effet, les usagers ne peuvent ouvrir les fenêtres (pour aérer) . Elle demande par ailleurs quelle est la fréquence de ménage dans la salle.

M Julien MELIN répond qu'il y a une fenêtre qui s'ouvre et que l'aération fonctionne. En ce qui concerne les tatamis, ces derniers appartiennent au club de judo et ils sont nettoyés à chaque période de vacances scolaires.

Mme la Maire informe les conseillers municipaux que cet été 2016, la commune a été lauréate du concours des villes et villages fleuris, organisé par la Maison départementale du tourisme.

Mme Jacqueline DECULTIS intervient pour signaler que la séance de ce conseil municipal est la 3<sup>ème</sup> depuis le début de l'année, et regrette qu'il n'y ait pas d'avantage de réunions pour évoquer d'autres sujets comme la question de l'avenir du syndicat des eaux par exemple.

Mme la Maire répond qu'en ce qui concerne le Syndicat des eaux de la Région de Tence, rien de concret ne permet pour l'heure d'évoquer les orientations des délégués du syndicat.

M .Julien MELIN intervient à ce sujet en précisant qu'une étude a été engagée en vue de faire un état des lieux des différents modes d'exploitation et de gestion des syndicats de production et de distribution d'eau potable du ressort du territoire de la Jeune Loire. L'analyse du résultat de cette étude devrait apporter l'éclairage nécessaire à la fusion des syndicats préconisée au titre de la Loi Notre.

M .Julien MELIN précise que La CCHL devrait prendre la compétence « eau et assainissement » au 1<sup>er</sup> janvier 2018 rappelant au passage la pluralité des modes de gestion en place sur le territoire de la communauté de communes du Haut Lignon.

Mme Jacqueline DECULTIS interroge Mme la Maire sur l'entreprise RENON, en cours d'installation au Fieu.

Mme la Maire répond que l'entreprise RENON va installer une machine spéciale le 24 octobre 2016, nécessitant en amont l'intervention sur une période d'un mois, d'une entreprise spécialisée, en précisant que les travaux requis par le comité de pilotage ont été réalisés. A cet effet, Mme la Maire rappelle que ce comité de pilotage se réunit régulièrement pour encadrer l'installation de l'entreprise RENON.

Mme Valérie DEFOURS intervient enfin pour annoncer l'intervention de Mme Sylviane BENOIST-PIEDAGNEL (inspectrice de l'éducation nationale) sur le site des deux écoles élémentaires à TENCE (privée et publique), lors de la rentrée scolaire 2016/2017, cette dernière a octroyé un demi-poste supplémentaire à chacune des deux écoles !

Mme Valérie DEFOURS conclut en informant les membres présents que La PULP (Petite Université Libre et Populaire) démarre son programme 2016/2017 dès le 08 octobre 2016 et réaffirme la poursuite des activités scientifiques (médiathèque) du Labo 43/07 , au titre de la Fête de la science sur le plateau Vivarais-Lignon.

**\* Fin de séance \***